



24 rue des Bleuets 64000 PAU
SIRET 533 126 595 00016 - R.N.A. W643004980

Président : Olivier JÉGOUZO

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 13 JUIN 2026

Le 13 juin 2026 à 18 heures, s'est tenue l'Assemblée Générale de l'Association Domaine des Jonquières et des Lilas sur la place de la rue des Bleuets à PAU.

Avec cinquante trois membres présents, le quorum est atteint et l'Assemblée Générale délibère valablement. Olivier JÉGOUZO préside la séance.

L'Association compte soixante douze adhérents et continue à accueillir de nouveaux venus plus particulièrement du lotissement des Véroniques que nous avons intégré depuis cette année à notre association. Le Président souhaite la bienvenue à tous ces nouveaux adhérents.

Rapport d'activité et financier :

Actions majeures de l'association

- Problème des rats
- Problème des sangliers
- Signalement de maraudes
- État du revêtement de nos rues
- Remplacement des compteurs d'eau par la ville

En ce qui concerne les rats : c'est un sujet que nous abordons tous les ans qui avait été signalé aux services hygiène de la ville de Pau, et qui étaient intervenus au moins deux fois. Il nous a été précisé que l'action de la ville n'était pas d'éradiquer l'espèce mais de réguler celle-ci.

Concernant les sangliers : il avait été signalé au printemps 2025 aux services de la ville de Pau la traversée vers 10 heures sur le chemin Guilhem, d'une laie avec environ 6 de ses petits. Compte tenu que la capture de ces bêtes assistée par un Lieutenant de louveterie ne peut se faire que par des cages au nombre de 8 (4 aupays basque, 4 en Béarn) pour le département il est probable que nous aurons à attendre assez longtemps pour qu'ils interviennent.

Signalement de Maraudes : un groupe de 7 jeunes cagoulés a été signalé en mars de cette année auprès de la Police. Nous remercions les voisins vigilants de nous avoir remonté cette information. Nous signalons également, des rencontres nocturnes de véhicules stationnés moteurs tournants au milieu de la nuit rue des Myosotis et rue des Jonquilles.

État du revêtement des rues : nous restons à votre disposition si vous le voulez bien, pour signaler une dégradation que nous ferons remonter par le site au service concerné de la ville de Pau. Pour rappel : la municipalité a mis en place le service Alerte Voirie que vous pouvez solliciter pour signaler une dégradation de la chaussée. N° d'appel : 0 800 0 800 64.

Remplacement des compteurs d'eau : dans la rue des Bleuets, la municipalité a réalisé le remplacement des compteurs d'eau ainsi que les canalisations qui s'y raccordent avec des matériaux mieux adaptés. Ainsi, les employés de la ville n'auront plus la nécessité d'entrer dans les jardins pour faire les relevés. Les travaux vont se poursuivre jusqu'à la rentrée sur les autres rues.

Faisant suite à notre demande, la municipalité nous a accordé une subvention de 600,00 € pour laquelle nous la remercions, avec celle-ci nous pourrions soutenir la mission de lien social et intergénérationnel. Le souhait exprimé par la ville est que notre association puisse élargir son champ d'action. Pour respecter cette demande, le bureau a décidé d'inclure le lotissement des Véroniques.

Bilan de l'Association :

A ce jour, nous avons 72 adhérents composé de (30 foyers et 12 solo)
L'Association représentée par le conseil d'Administration au nombre de 8 personnes est à votre écoute pour tout sujet qui vous paraîtra utile.

Renouvellement du bureau :

Nous arrivons aux 4 années de mandat de nos administrateurs. Parmi les 8 représentants actuels, 7 se représentent et 1 cesse cette fonction. Nous avons à vous demander si parmi les adhérents présents il y aurait des personnes susceptibles de vouloir faire partie du bureau ? Comme réponse, nous avons une personne qui se désigne et une autre qui doit confirmer sa participation.

Compte rendu financier :

Au 31/12/2024 le solde du compte était de 569,74 €

Dépenses :

- CAEL tenue de compte	32,25 €
- Souscription 1 part sociale	1,00 €
- Charcuterie	120,00 €
- Boulangerie/pâtisserie	112,61 €
- Rôtisseur Paella	585,00 €
- Promo-cash	331,02 €
- Glaçons/glace	57,00 €
- Fromage	64,40 €
- Grand frais	37,16 €

Dépenses diverses :

- Impressions invitations	68,20 €
- Maintenance site hébergeur Amen	67,02 €
- Assurance GMF	48,08 €

Total **1 523,74 €**

Recettes :

- Intérêts par sociale	1,18 €
- Ext frais de compte	6,60 €
- Cotisations/repas	1 299,35 €
- Subvention	600,00 €

Total **1 907,13 €**

Solde du compte au 31/12/2025 **953,13 €**

Le nombre d'adhérents en 2025 était de **71**

Le nombre d'adhérents en 2026 est de **72 soit constant**

Pour terminer cette première partie d'assemblée, nous tenons à remercier la Mairie et Monsieur Jérôme MARBOT maire de la ville de Pau
Monsieur Mounir HAJBI responsable du secteur Pau nord-est
Madame Carine MONTMEAN manager de quartier

pour l'autorisation qui nous permet de tenir notre assemblée, agrémentée par le repas annuel sur ce lieu et le matériel prêté par les services techniques de la ville de Pau.

Vote des résolutions à main levée :

1ère résolution

L'Assemblée Générale, après avoir pris connaissance du rapport d'activité financier du conseil d'administration approuve ce rapport ainsi que le budget de l'exercice clos le 31 décembre 2025.

Elle donne quitus sans réserves au Président du conseil d'administration pour sa gestion.

Voté à l'unanimité

2ème résolution

L'Assemblée Générale décide de maintenir à 7 € par adhérent le montant de la cotisation annuelle 2026 à l'association pour subvenir aux frais d'information et participer aux coûts d'animation, ainsi que la mise en place d'une cotisation par foyer unique à 14 € quel que soit le nombre d'adhérents.

Voté à l'unanimité

3ème résolution

L'Assemblée générale donne pouvoir au conseil d'administration pour accomplir toutes formalités nécessaires.

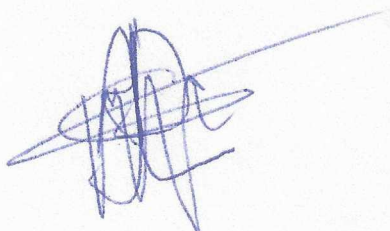
Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, et personne ne demandant la parole, notre assemblée se termine vers 19 heures. Nous remercions toutes les personnes qui ont contribué à nous permettre d'organiser ce moment convivial plus particulièrement les voisins de notre lieu de rassemblement.

En foi de quoi a été dressé le présent procès-verbal.

Certifié exact et sincère à PAU, le 30 juin 2026

Le Président

A stylized, handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Olivier JÉGOUZO

Le secrétaire

A handwritten signature in blue ink, featuring the name 'Souberbille' followed by 'Grada' and a large, sweeping flourish that extends across the line.

Jean SOUBERBIELLE GRADA